



# COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

## Note de présentation brève et synthétique

### INTRODUCTION

Aux termes des dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année, dans le respect des principes budgétaires et comptables : annuité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité spécialité et équilibre.

Le compte administratif jusqu'en 2023 et à compter de 2024, le Compte Financier Unique (CFU) présente, après clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par Monsieur le Maire.

Ce compte retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé. Le CFU présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au comptable public. Il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes, à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives.

Le CFU retrace l'ensemble des mandats et titres de recettes de la commune. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le CFU de la commune.

Cette note vient préciser la présentation des résultats 2025 de la commune de Saint-Augustin qui a été présentée au Conseil Municipal au cours de sa séance du 6 février 2026.

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

A la clôture de l'exercice 2025, le compte financier unique du budget principal fait apparaître un résultat global de 118 986,07 euros se décomposant comme suit :

Investissement : 27 548,77 euros

Fonctionnement : 91 437,30 euros

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

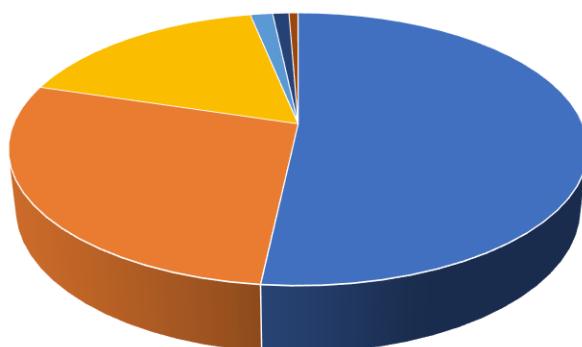
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant de l'ensemble des services municipaux.

### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2025 s'élèvent à 356 790,66 euros.

DÉPENSES				
Chapitres	Libellés	BP 2025	Réalisés	
<b>11</b>	<b>Charges générales</b>	214 040,12	<b>161 950,51</b>	45,39
60	Achats	0,00	0,00	
61	Services extérieurs (entretien bâtiments, voirie et matériel, maintenance et assurance)	0,00	0,00	
62	Autres services extérieurs (fêtes et cérémonies, affranchissements, téléphone, internet,...)	0,00	0,00	
63	impôts Taxes	0,00	0,00	
<b>12</b>	<b>Charges de personnel</b>	115 989,54	<b>114 686,88</b>	32,14
<b>14</b>	<b>Atténuations de produits</b>	0,00	<b>0,00</b>	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	70 669,00	<b>69 440,90</b>	19,46
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	6 146,37	<b>6 146,37</b>	1,72
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	0,00	<b>0,00</b>	
<b>68</b>	<b>Dotation provisions semi-budgétaires</b>	4 500,00	<b>4 500,00</b>	1,26
<b>23</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	2 464,40	<b>0,00</b>	
<b>42</b>	<b>Opération d'ordre de transfert entre section</b>	66,00	<b>66,00</b>	0,02
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>413 875,43</b>	<b>356 790,66</b>	100,00

Dépenses fonctionnement 2025



- 11 Charges générales
- 12 Charges de personnel
- 14 Atténuations de produits
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières
- 67 Charges exceptionnelles
- 68 Dotation provisions semi-budgétaires
- 23 Virement à la section d'investissement
- 42 Opération d'ordre de transfert entre section

**Chapitre 011** : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives, frais d'affranchissement, livres pour l'école, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, etc.

**Chapitre 012** : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel (rémunérations, charges salariales et patronales, caisses de retraite, médecine du travail, assurance des risques statutaires).

**Chapitre 65** : Il retrace le versement des indemnités et cotisations des élus de la commune et les formations ; les subventions de fonctionnement aux associations et la contribution au RPI (Regroupement Péricolaire Intercommunal) ; d'autres frais (arrondis des cotisations PASRAU prélèvements obligatoires des impôts sur les revenus).

**Chapitre 66** : Ce chapitre comprend les remboursements des intérêts de la dette

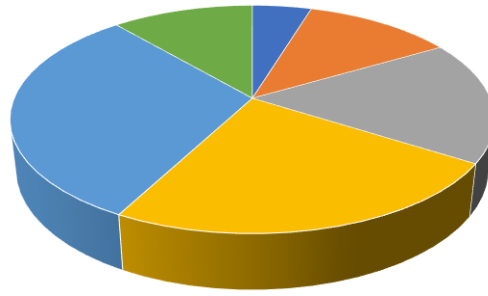
**Chapitre 68** : Il comprend les dotations aux amortissements : L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des immobilisations et de dégager les ressources pour pouvoir les renouveler régulièrement. Ce procédé comptable permet d'étaler dans le temps la charge consécutive au remplacement des immobilisations.

### **Recette de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement 2025 s'élèvent à 378 543,62euros

<b>RECETTES</b>				
<i>Chapitres</i>	<i>Libellés</i>	<i>BP 2025</i>	<i>Réalisés</i>	
<b>13</b>	<b>Atténuations de charges</b>	16 224,00	<b>16 990,40</b>	4,49
<b>70</b>	<b>Ventes divers</b>	40 843,36	<b>42 330,34</b>	11,18
<b>73</b>	<b>Impôts et Taxes</b>	60 000,00	<b>75 373,58</b>	19,91
<b>731</b>	<b>Fiscalité locale</b>	81 728,00	<b>80 307,40</b>	21,21
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	106 529,44	<b>122 769,19</b>	32,43
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	38 866,29	<b>36 762,83</b>	9,71
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnelles</b>	0,00	<b>4 009,88</b>	1,06
<b>42</b>	<b>Opération d'ordre de transfert entre section</b>	0,00	<b>0,00</b>	0,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>344 191,09</b>	<b>378 543,62</b>	100,00
<b>2</b>	<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	69 684,34	<b>0,00</b>	
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>413 875,43</b>	<b>378 543,62</b>	

## Recettes de fonctionnement 2025



■ 13 Atténuations de charges	■ 70 Ventes divers
■ 73 Impôts et Taxes	■ 731 Fiscalité locale
■ 74 Dotations et participations	■ 75 Autres produits de gestion courante
■ 77 Produits exceptionnelles	■ 42 Opération d'ordre de transfert entre section

**Chapitre 013** : Il comprend les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

**Chapitre 70** : Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les produits de services (la cantine, la cantine le mercredi).

**Chapitre 73** : Ce chapitre représente 19,91% des recettes de fonctionnement. Il concerne de nombreuses recettes mais l'une des plus importantes est celle de la fiscalité locale et l'attribution de compensation. Les autres recettes de ce chapitre sont la dotation de solidarité communautaire, le fonds péréquation, les taxes additionnelles de droits de mutation.

**Chapitre 74** : Il concerne les dotations de l'État dont la dotation globale de fonctionnement (DGF) ainsi que les compensations de l'État au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux.

**Chapitre 75** : Ce chapitre concerne les revenus des immeubles loués aux particuliers (loyers).

**Chapitre 77** : Il concerne l'enregistrement des cessions d'immobilisations, les mandats annulés sur les exercices antérieurs, les recouvrements de créances admises en non-valeur ainsi que les produits exceptionnels.

**Chapitre 042** : Il concerne les opérations d'ordre budgétaires (002- Excédent de fonctionnement reporté).

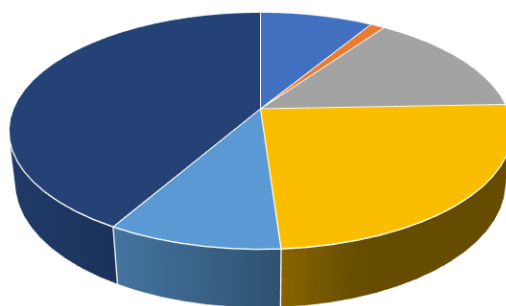
**Résultat cumulé Section Fonctionnement : (378 543,62+69 684,34) – 356 790,66 = 91 437,30 euros**

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### Dépenses d'investissement

DÉPENSES				
Chapitres	Libellés	BP 2025	Réalisés	
20	Immobilisations incorporelles	33 440,00	4 512,00	2,90
204	Subventions d'équipement versées	4 270,00	1 803,69	1,16
21	Immobilisations corporelles	56 500,00	22 717,46	14,60
23	immobilisation en cours	94 752,90	90 837,28	58,37
16	Emprunts et dettes	36 354,76	35 754,76	22,97
40	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00
1	Solde d'exécution négatif reporté	160 982,89	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>386 300,55</b>	<b>155 625,19</b>	100,00

Dépenses d'investissement 2025



- 20 Immobilisations incorporelles
- 21 Immobilisations corporelles
- 16 Emprunts et dettes
- 1 Solde d'exécution négatif reporté
- 204 Subventions d'équipement versées
- 23 immobilisation en cours
- 40 Opérations d'ordre de transfert

#### Les dépenses en investissement budgétées :

- **Chapitre 20** -> étude et diagnostic bâtiment Barry pour 33 440,00€
- **Chapitre 204** -> éclairage public pour 4 270,00€
- **Chapitre 21** -> acquisition foncière pour 2 000,00€ ; travaux cimetière pour 5 000,00€ ; aménagement stade Freetness pour 9 500,00€ ; achat véhicule pour 30 000,00€ et aménagement stade pour 10 000€
- **Chapitre 23** -> local technique pour 10 000,00€ ; église restauration du mobilier pour 29 510,23€ et la reconstruction des toilettes du Foirail pour 55 242,67€

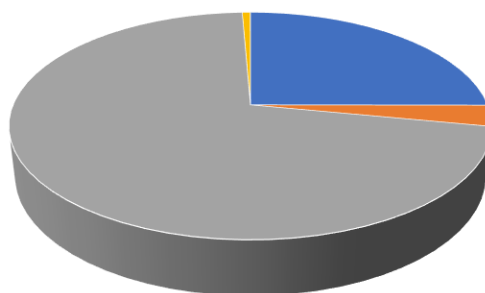
#### Les dépenses en investissement réalisées :

- **Chapitre 20** -> étude et diagnostic bâtiment Barry pour 4 512,00€ ;
- **Chapitre 204** -> éclairage public pour 1 803,69€
- **Chapitre 21** -> acquisition foncière pour 162,64€ ; aménagement stade freetness pour 12 852,00€ et achat véhicule pour 4 009,88€ et garde-corps école pour 5 692,94€
- **Chapitre 23** -> église restauration du mobilier pour 28 262,42€ et reconstruction des toilettes du Foirail pour 62 574,86€

## Recettes d'investissement

RECETTES				
Chapitres	Libellés	BP 2025	Réalisés	
13	Subvention d'investissement	96 742,64	57 667,47	16,88
16	Emprunts et dettes	11 600,00	0,00	0,00
10	Dotations	275 427,51	283 958,98	83,10
21	Virement de la section de fonctionnement	2 464,40	0,00	0,00
40	Opérations ordre transfert entre sections	66,00	66,00	0,02
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>386 300,55</b>	<b>341 692,45</b>	

Recettes d'investissement 2025



- 13 Subvention d'investissement
- 16 Emprunts et dettes
- 10 Dotations
- 21 Virement de la section de fonctionnement
- 40 Opérations ordre transfert entre sections

### Les recettes en investissement budgétées :

- **Chapitre 13** -> voirie communale pour 10 076,00€ ; église mobilier 12 841,00€ ; église mobilier (DRAC) 15 000,00€ ; reconstruction des toilettes du Foirail (conseil dép et DSIL) pour 6 250,00€ et 17 117,10€ et travaux La Poste (DETR) 10 704,14€ ; aménagement du stade freetness pour 1 754,40€ et la vente de la voiture pour 23 000,00€
- **Chapitre 10** -> FCTVA pour 41 466,74€ et dons et legs (église) pour 40 000,00€

### Les recettes en investissement réalisées :

- **Chapitre 13** -> voirie communale pour 10 076,00€ ; église mobilier pour 12 625,00€ ; église mobilier (DRAC) pour 14 799,33€ ; aménagement stade freetness pour 3 213,00€ ; reconstruction des toilettes du Foirail pour 6 250,00€ et travaux bâtiment La Poste pour 10 704,14€
- **Chapitre 10** -> FCTVA pour 41 220,68€ et TAM (Taxe d'Aménagement) pour 8 777,53€ ; dons et legs pour 40 000,00€ et excédents de fonctionnement capitalisés pour 193 960,77€

### Résultat cumulé Section Investissement :

$(341\,692,45 + 2\,464,40) - (155\,625,19 + 160\,982,89) = 27\,548,77$  euros